Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Réélection de M. Richard Lehoux à titre de préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Ville de Sainte-Marie, le 28 novembre 2013. – Lors de la séance statutaire de la MRC tenue le 27 novembre 2013, le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé à l'élection de son préfet, à la nomination de son préfet suppléant et à la désignation de représentants municipaux auprès de divers organismes et comités.

M. Richard Lehoux, maire de Saint-Elzéar depuis 1998 et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce depuis 2000, a été réélu sans opposition comme préfet pour un mandat de deux ans. Il est également membre du conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, membre du conseil d'administration de la FQM depuis 2001 et vice-président de la FQM depuis 2010. De plus, il est aussi vice-président du conseil d'administration de la MMQ depuis sa création en 2003, de même qu'administrateur de Solidarité rurale du Québec depuis mars 2012.

M. Lehoux se dit enthousiaste et fier de continuer à défendre les intérêts de la population et des gens d'affaires de la Nouvelle-Beauce et compte le faire en fonction des préoccupations locales et régionales vécues par notre milieu et avec le partenariat des acteurs en place, tout en tenant compte de la capacité de payer des contribuables.

De plus, le conseil des maires a procédé à la nomination de M. Gaétan Vachon, maire de Ville de Sainte-Marie à titre de préfet suppléant. Aussi, différents élus ont été nommés pour siéger à divers conseils d'administration et différents comités touchant des secteurs d'activités variés afin de représenter les intérêts du milieu municipal et de la Nouvelle-Beauce.

En plus des services et des mandats habituels de la MRC, M. Lehoux tient à souligner que l'agenda 2014 de la MRC de La Nouvelle-Beauce sera orienté vers les dossiers suivants :

- ✓ *L'élaboration d'un Plan de développement du territoire et des activités agricoles adapté aux particularités et défis de la Nouvelle-Beauce pour les prochaines années. Ce plan servira entre autres, comme référence pour la mise à jour du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC, de même que du Plan d'action local sur l'économie et l'emploi du CLD;*

- ✓ *Le début des travaux de modernisation des rôles d'évaluation en fonction des nouvelles exigences gouvernementales applicables pour l'ensemble des MRC de la province;*

- ✓ *La réalisation d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales dans le but d'optimiser les investissements à réaliser sur le réseau routier local par la priorisation de travaux d'infrastructures;*

- ✓ *Le début de la mise à jour du schéma de couverture de risques incendie et la continuité des actions en cours, dont la prévention et la formation des pompiers des municipalités de Nouvelle-Beauce;*

- ✓ *Le début de la mise à jour du plan de gestion des matières résiduelles et la continuité des activités en œuvre comme :*

  - *l'opération du lieu d'enfouissement technique à Frampton,*
  - *la collecte, le transport et la valorisation des matières recyclables,*
  - *la gestion des deux écocentres, l'un situé à Sainte-Marie et l'autre à Frampton,*
  - *la vidange et la valorisation des boues de fosses septiques.*

- ✓ *La décentralisation d'activités gouvernementales vers le secteur municipal avec cependant le soutien financier gouvernemental pour chacune des activités qui pourraient être transférées;*

- ✓ *Enfin, la mise en œuvre de la nouvelle Politique nationale de la ruralité qui va allouer un nouveau budget pour le pacte rural.*

– 30 –

Source : *Mario Caron, directeur général*
MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour information : *Richard Lehoux, préfet*
Tél. : 418 387-3444